

PALMARES
DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE
2005



Les médaillés du Concours Général Agricole

Jus de Fruits

Date d'édition : 09/02/2007

Présentation

Depuis sa création en 1870, le Concours Général Agricole (CGA) s'est donné pour objectif de distinguer les meilleurs représentants de chaque catégorie de produits alimentaires. Il s'agit exclusivement de produits agricoles ou issus, en première transformation, de produits agricoles récoltés sur le territoire français. Ils sont d'origine fermière, artisanale ou industrielle. Organisé sous le contrôle de l'Etat, ce qui garantit son impartialité, le CGA a lieu chaque année et se déroule dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.



LA SÉLECTION

Le CGA, réglementé par un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, associe le plus étroitement possible la profession à sa conception et à son évolution :

- les prélèvements sont effectués par les agents de l'Etat, ou sous leur contrôle ;
- les présélections sévères aboutissent à n'admettre en phase finale que des produits d'une qualité certaine ;
- les jugements sont rendus par 3400 jurés indépendants constitués en jurys représentant l'ensemble d'une filière ; producteurs et transformateurs, négociants et distributeurs, techniciens, sommeliers et restaurateurs, consommateurs avertis.

LA VALORISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE FRANÇAISE

La finalité du CGA est de confronter les meilleurs des échantillons au sein d'une catégorie bien définie et homogène de produits, lors des dégustations effectuées par des experts. Il met l'accent sur leurs caractéristiques sensorielles, après avoir vérifié qu'ils correspondent bien aux normes officielles. La sélectivité des épreuves (moins de 23 % des inscrits obtiennent une médaille, moins de 8 % une médaille d'or) apporte aux candidats une référence externe solide et un gage de qualité (AOC, Label Rouge, Agriculture biologique, ...).

LES PRODUITS À L'HONNEUR

Le CGA met en compétition les meilleurs produits des provinces françaises : vins, produits laitiers, vins de liqueur, eaux de vie, rhums et punches, pommeau, cidres et poirés, bières, jus de fruits, produits oléicoles, huiles de noix, piments d'Espelette, vanilles, produits apicoles, huîtres, truites fumées, foies gras, volailles abattues, découpes de volailles et lapins.

Chaque année, il s'ouvre à de nouveaux secteurs de production et de transformation. En 2006, la vanille a fait son entrée au concours.

LA MARQUE COLLECTIVE

Pour l'ensemble des concours, les récompenses consistent en diplômes de médailles d'or, d'argent et de bronze. Vous reconnaîtrez les produits médaillés à la marque collective, déposée à l'INPI ; elle comporte :




- un emblème, la feuille de chêne,
- la mention "Concours Général Agricole",
- le millésime de l'année où la distinction a été obtenue,
- la nature de la récompense (or, argent, bronze),
- la mention "Ministère de l'Agriculture et de la Pêche".

Le rappel de distinctions est autorisé sur les emballages jusqu'à la fin de la première année suivant l'année d'obtention (soit fin 2008 pour une médaille obtenue en 2007) pour les produits laitiers, les foies gras, les produits avicoles, les cidres ne bénéficiant pas d'une AOC, les jus de fruits artisanaux et industriels, les bières, les rhums blancs ainsi que les punches (produits sur une période plus ou moins longue de l'année, et pour lesquels l'ensemble de la quantité commercialisable n'est pas disponible au moment du prélèvement).




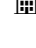
Pour les vins, vins de liqueurs, les eaux de vie, les rhums vieux, les pommeaux, les produits oléicoles, les cidres AOC, les jus de fruits fermiers, le piment d'Espelette, les produits apicoles et la vanille (ces produits, dont la quantité commercialisable est déjà entièrement produite au moment du prélèvement, sont présentés en lots clairement définis), la récompense peut être mentionnée sans limitation de temps, mais pour la seule production issue du lot primé et sous la seule appellation revendiquée lors de l'inscription au concours.

PALMARÈS - MODE D'EMPLOI


Les distinctions sont ainsi représentées :

-  : médaille d'Or
-  : médaille d'Argent
-  : médaille de Bronze

Modes de commercialisation :

-  : vente sur place
-  : vente par correspondance
-  : se visite
-  : hébergement en chambre d'hôtes

Divers :

-  : vin issu de l'agriculture biologique

Produits divers

JUS DE FRUITS

PRODUITS FERMIERS

Jus de pommes fermier

Dubois Jean-Marie

Ferme des Trois Poiriers
72240 Neuvy en Champagne
☎ 02 43 20 54 52
☎ 02 43 20 23 57
✉ Jeanmarie.dubois@wanadoo.fr



Doré Eric

Saint Jean de Frenelles
27150 Boisemont
☎ 02 32 69 41 25
☎ 02 32 69 43 17
✉ earldore@wanadoo.fr
🌐 www.pressoirdor.com



Le Clos d'Orval - Alain Aubrée et Jean-Paul Vuilme

La Ferme d'Orval
14310 Amayé sur Seulles
☎ 02 31 77 02 87
☎ 02 31 77 12 12



Charlois Philippe

2 rue des Brossiers- Le Champion
89770 Boeurs en Othe
☎ 03 86 88 00 29
☎ 03 86 88 00 29



Galmel Michel

Ferme des Ruelles
27510 Tilly
☎ 02 32 52 74 61
☎ 02 32 52 46 71



Autre jus de fruits fermier

La Pommeraie du Val des Roys

Poire
173 côte d'Orsinval
59530 Le Quesnoy
☎ 03 27 49 09 08
☎ 03 27 49 09 08



PRODUITS ARTISANAUX OU INDUSTRIELS

Jus de raisin artisanal ou industriel

SA Sojufel Provence

ZA - RN 7
13670 Saint Andiol
☎ 04 90 95 49 54
☎ 04 90 95 49 52
✉ sojufel@wanadoo.fr



Foulon-Sopagly SAS

lot 3
Rue de la Grosne
71020 Mâcon
☎ 03 85 32 81 71
☎ 03 85 20 26 26
🌐 www.foulon-sopagly.com

Jus de pommes artisanal ou industriel

Bissardon Jus de Fruits

Station Fruitière
42320 Cellieu
☎ 04 77 73 90 41
☎ 04 77 73 48 55
✉ info@bissardon.fr



ETS Chapron Cidre Sorre

Le Calvaire - 14 rue des Etangs
35540 Plerguer
☎ 02 99 58 91 16
☎ 02 99 58 10 47
✉ cidre.sorre@wanadoo.fr



Ets Nicol

Kergenet
56450 Surzur
☎ 02 97 42 15 41
☎ 02 97 42 04 38
✉ cidres.nicol@wanadoo.fr



SARL les Vergers Lyonnais

234 avenue du Général de Gaulle
69530 Brignais
☎ 04 72 31 59 64
☎ 04 72 31 65 57

Les Fruits du Val qui Rit

Le Val qui Rit
38370 Saint Prim
☎ 04 74 56 53 38
☎ 04 74 56 38 82
✉ jerome.jury@wanadoo.fr



Cidreries le Prieuré

Festy' Pom Original
Rue du Prieuré de Benne
53100 Mayenne
☎ 02 43 30 11 55
☎ 02 43 32 03 22
✉ contact@cidreriesleprieure.fr



Ferme Fruitière de la Hautière

La Hautière
44240 La Chapelle sur Erdre
☎ 02 40 72 03 83
☎ 02 40 72 88 14
✉ jardinhesperides@free.fr
🌐 www.ferme.fruitiere.free.fr



Cocktail de jus de fruits

Bissardon Jus de Fruits

Pomme - Coing
Station Fruitière
42320 Cellieu
☎ 04 77 73 90 41
☎ 04 77 73 48 55
✉ info@bissardon.fr



Sautter - Pom'Or

Six Fruits
13 route de Strasbourg
67770 Sessenheim
☎ 03 88 86 97 01
☎ 03 88 86 02 61
✉ sautter-pomor@wanadoo.fr



La Source du Verger - Mr Richard

Pomme - Framboise
197 chemin des Marais
Gilly
73200 Albertville
☎ 04 79 31 40 94
☎ 04 79 37 86 37
✉ lasourceduverger@free.fr



SA Sojufel Provence

Fruits exotiques
ZA - RN 7
13670 Saint Andiol
☎ 04 90 95 49 54
☎ 04 90 95 49 52
✉ sojufel@wanadoo.fr



Produits divers

JUS DE FRUITS

PRODUITS ARTISANAUX OU INDUSTRIELS

Nectar d'abricots

 **Société Industrielle Laitière du Léon - SILL**

Le Raden
29860 Plouvien
☎ 02 98 40 90 30
📠 02 98 40 00 76

🌐 www.sill-entreprises.com

 **La Source du Verger - Mr Richard**

197 chemin des Marais
Gilly
73200 Albertville
☎ 04 79 31 40 94
📠 04 79 37 86 37
📧 lasourceduverger@free.fr



Nectar de poires

 **Société Industrielle Laitière du Léon - SILL**

Le Raden
29860 Plouvien
☎ 02 98 40 90 30
📠 02 98 40 00 76

🌐 www.sill-entreprises.com

Nectar de cassis

 **Cachot Daniel**

Rue du Bernon
21250 Broin
☎ 03 80 26 96 82



Nectar de fruits rouges

 **Cachot Daniel**

Framboise
Rue du Bernon
21250 Broin
☎ 03 80 26 96 82



Autre nectar

 **Sautter - Pom'Or**

Pomme - Cerise
13 route de Strasbourg
67770 Sessenheim
☎ 03 88 86 97 01
📠 03 88 86 02 61
📧 sautter-pomor@wanadoo.fr



PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Jus de raisin biologique

 **Foulon - Sopagly**

Raisin blanc
Cave des Corbières - RN 9
66600 Rivesaltes
☎ 04 68 64 05 02
📠 04 68 64 89 13

 **Arnaud Pierre**

Muscat
Domaine Serre des Moines
84110 Villedieu
☎ 04 90 28 90 81
📠 04 90 28 90 81
📧 arnaudpierre84@free.fr
🌐 arnaudpierre84@free.fr



Jus de pommes biologique

 **EARL Bio Outters**

1435 rue du Moulin
59190 Wallon Cappel
☎ 03 28 40 03 18
📠 03 28 40 06 45
📧 outters.vergersbio@wanadoo.fr

